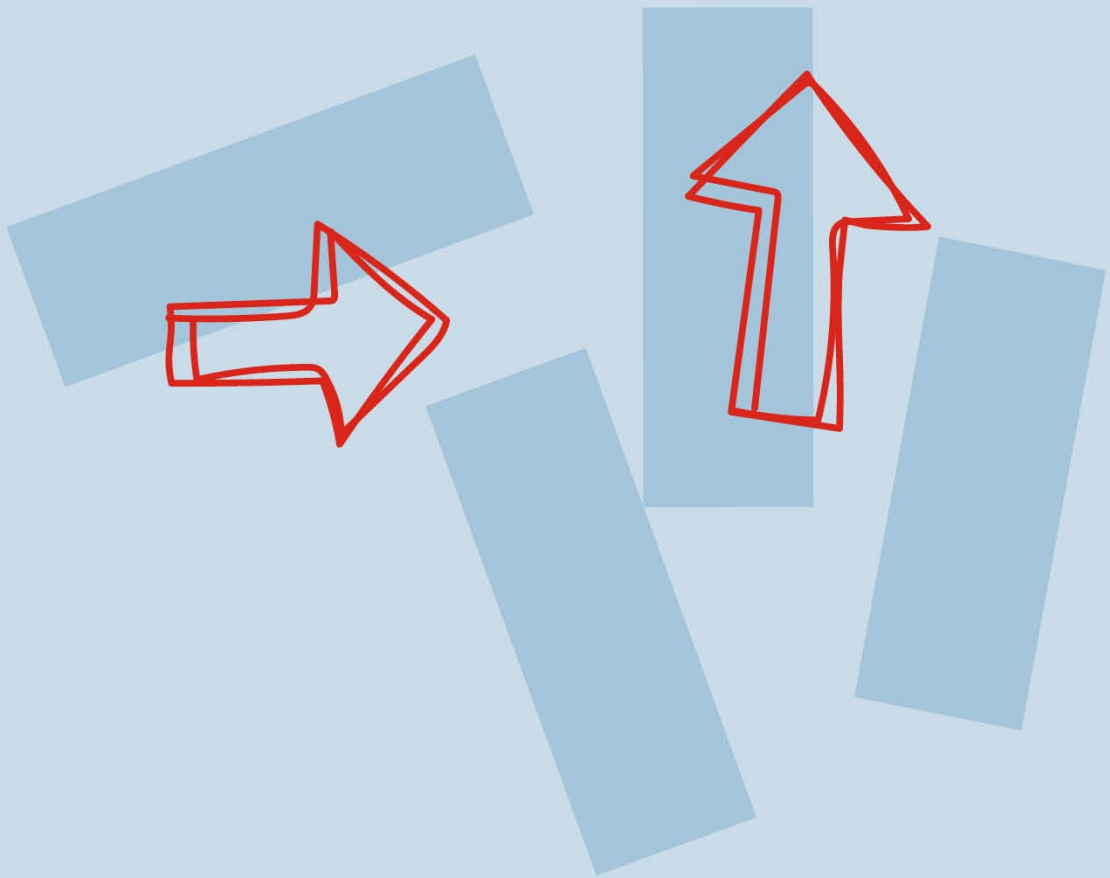


Analyse des revendications salariales

---

# La crise du pouvoir d'achat n'est pas terminée. Le retard pris par les salaires doit être comblé



19 août 2024

## Contenu

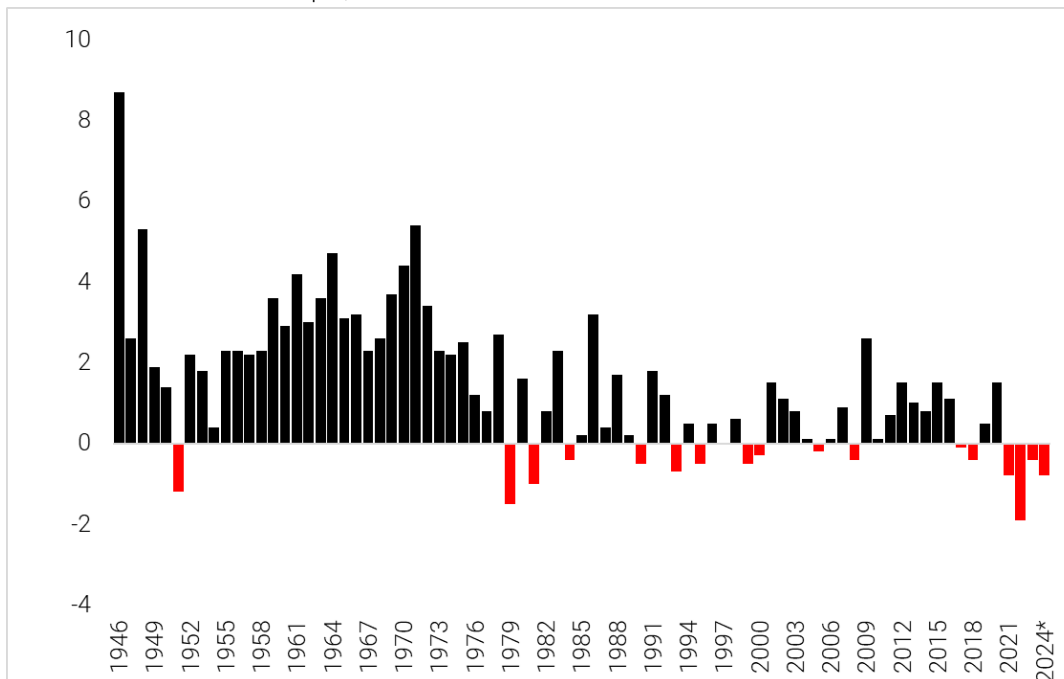
1	La crise historique du pouvoir d'achat se poursuit .....	1
2	Croissance plus faible des prix à la consommation – forte hausse continue du coût de la vie .....	3
3	Les entreprises n'ont-elles rien gagné ? – Productivité croissante .....	7
4	L'époque des prix en hausse est révolue pour de nombreux employeurs – mais pas pour les travailleurs et travailleuses .....	10

### 1 La crise historique du pouvoir d'achat se poursuit

La Suisse se trouve dans une crise historique du pouvoir d'achat. Dans les années 2021-2023, les salaires réels ont baissé trois fois de suite pour la première fois depuis l'après-guerre. La première estimation trimestrielle de l'Office fédéral de la statistique pour l'année 2024 indique en outre une croissance des salaires de 0,6% en termes nominaux. Avec un taux d'inflation prévu de 1,4% (Seco), cela correspondrait au quatrième recul consécutif des salaires réels.

#### Evolution historique des salaires réels – croissance par rapport à l'année précédente

Office fédéral de la statistique, 1946-2024

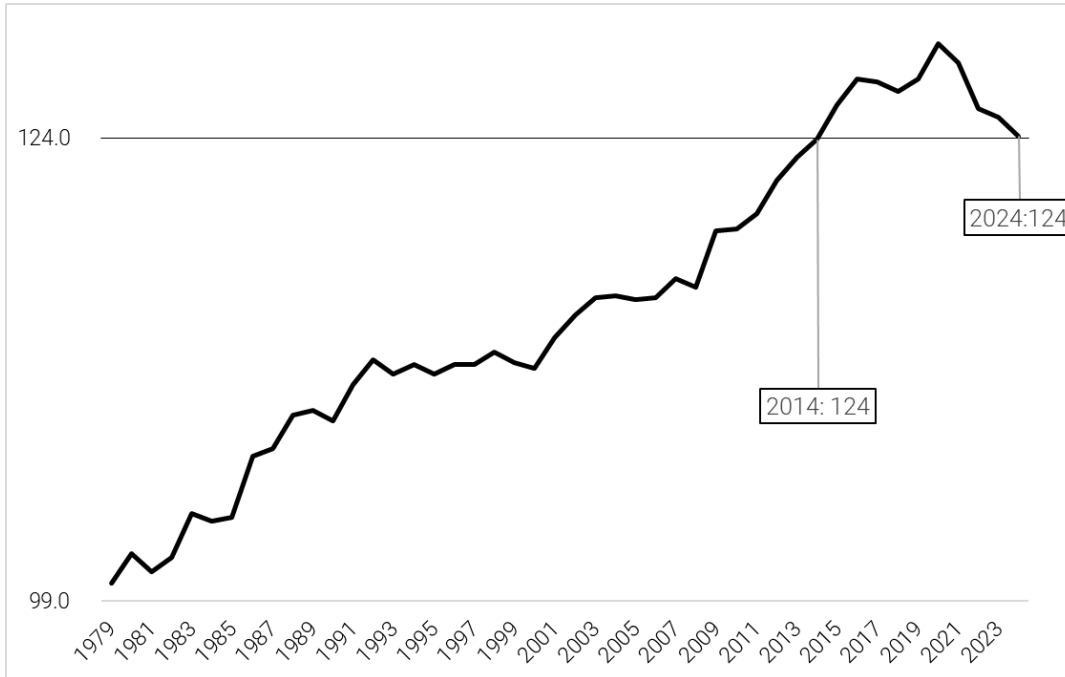


\*Estimation trimestrielle de l'Office fédéral de la statistique, prévision d'inflation du Seco

La crise persistante du pouvoir d'achat fait que les salaires réels se situent cette année à peu près au même niveau qu'en 2014.

### Evolution historique des salaires réels – 25 dernières années

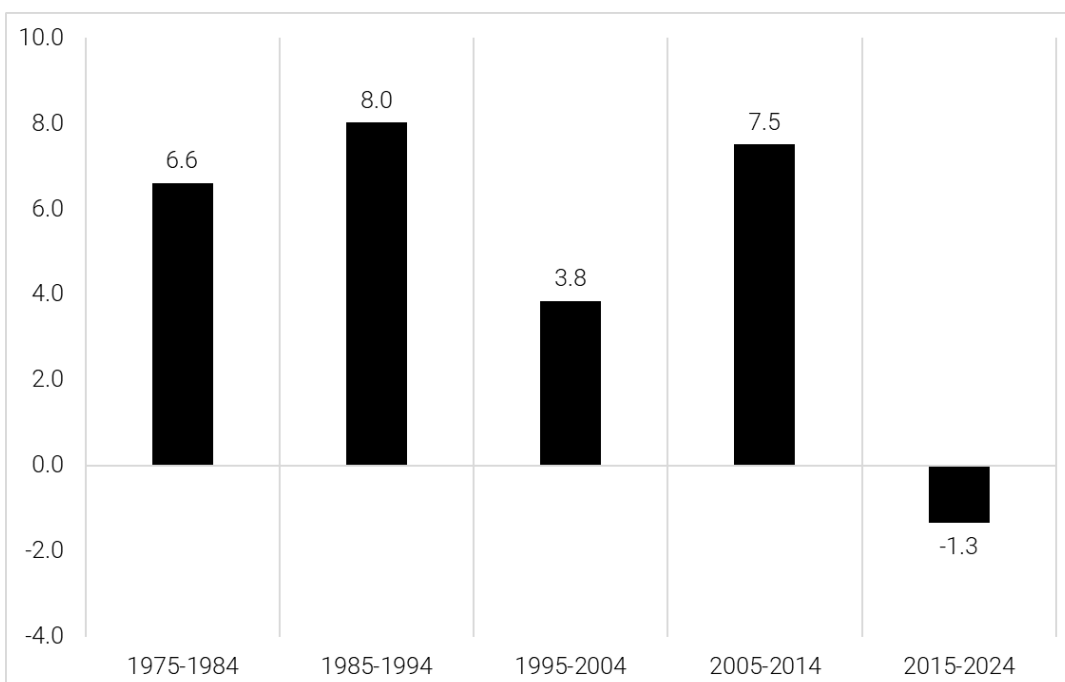
Office fédéral de la statistique, 1979-2024, indice



Même en tenant compte de périodes plus longues, le recul actuel des salaires réels n'est comparable à aucune période depuis 1975.

### Évolution historique des salaires réels sur 10 ans

Office fédéral de la statistique, 1975-2024, croissance en %.

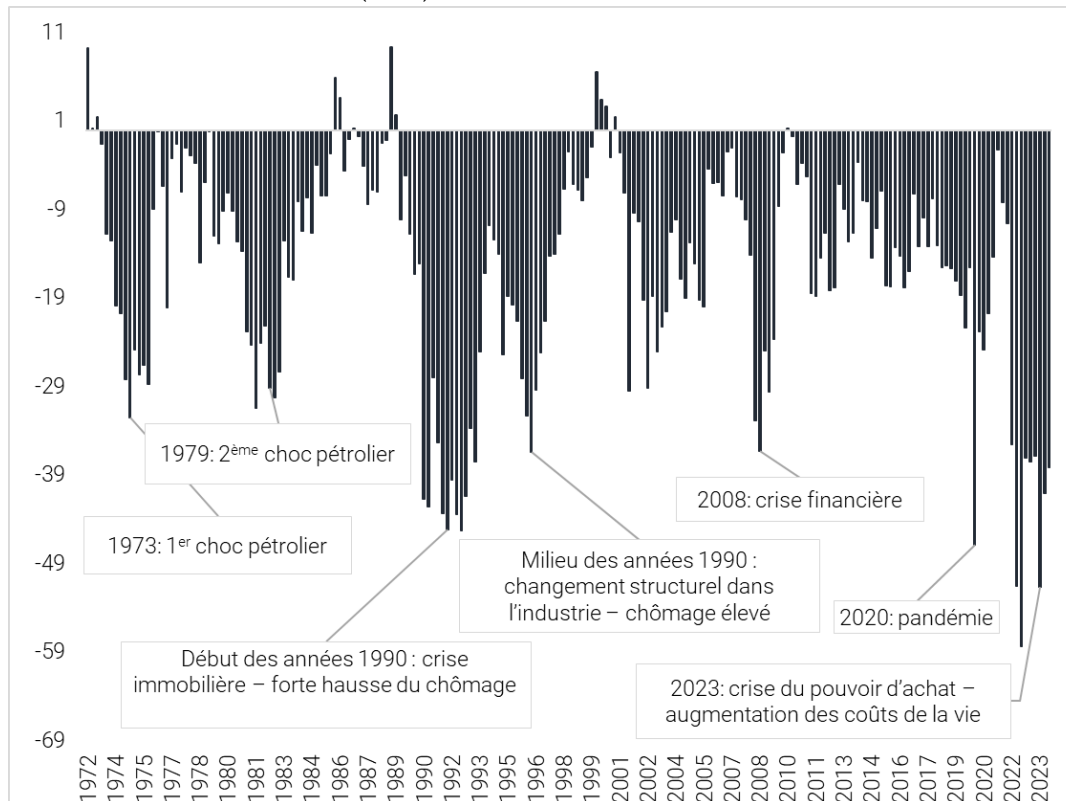


C'est surprenant si l'on considère que la Suisse a connu depuis les années 1970- des phases de taux d'inflation nettement plus élevés et de chômage important.

L'évolution du climat de consommation illustre la profondeur et la persistance de la crise du pouvoir d'achat depuis 2021.

### Climat de consommation

Secrétariat d'État à l'économie (Seco), 4e trimestre 1972-3e trimestre 2024

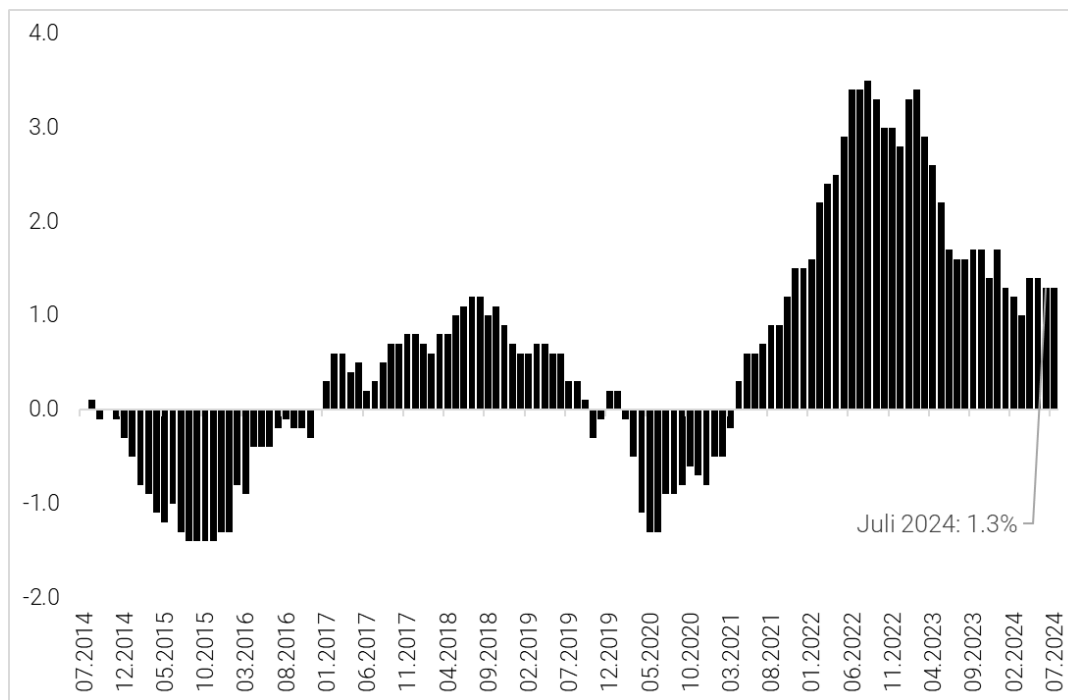


## 2 Croissance plus faible des prix à la consommation – forte hausse continue du coût de la vie

En 2022 et 2023 surtout, l'évolution des salaires a parfois été marquée par une forte hausse des prix à la consommation. Cette croissance des prix s'est nettement réduite. Ces derniers mois, la hausse persistante des prix à la consommation s'expliquait principalement par la forte augmentation des loyers. Cette année et l'année prochaine, il faut s'attendre à des taux d'inflation de 1,5 % (2024) et légèrement supérieurs à 1 % (2025).

## Indice national des prix à la consommation – Variation par rapport au même mois de l'année précédente

Office fédéral de la statistique (IPC), juillet 2014-juillet 2024, variation en %.



Outre la hausse des prix à la consommation, ce sont surtout les primes d'assurance-maladie plus élevées qui entraînent une augmentation du coût de la vie. Elles ne sont pas reflétées dans les prix à la consommation. Les exemples suivants montrent que les augmentations minimales des salaires réels depuis 2014 sont loin d'être suffisantes pour payer les primes plus élevées de l'assurance-maladie obligatoire.

### Exemple : familles avec un revenu de 4 900 francs suisses

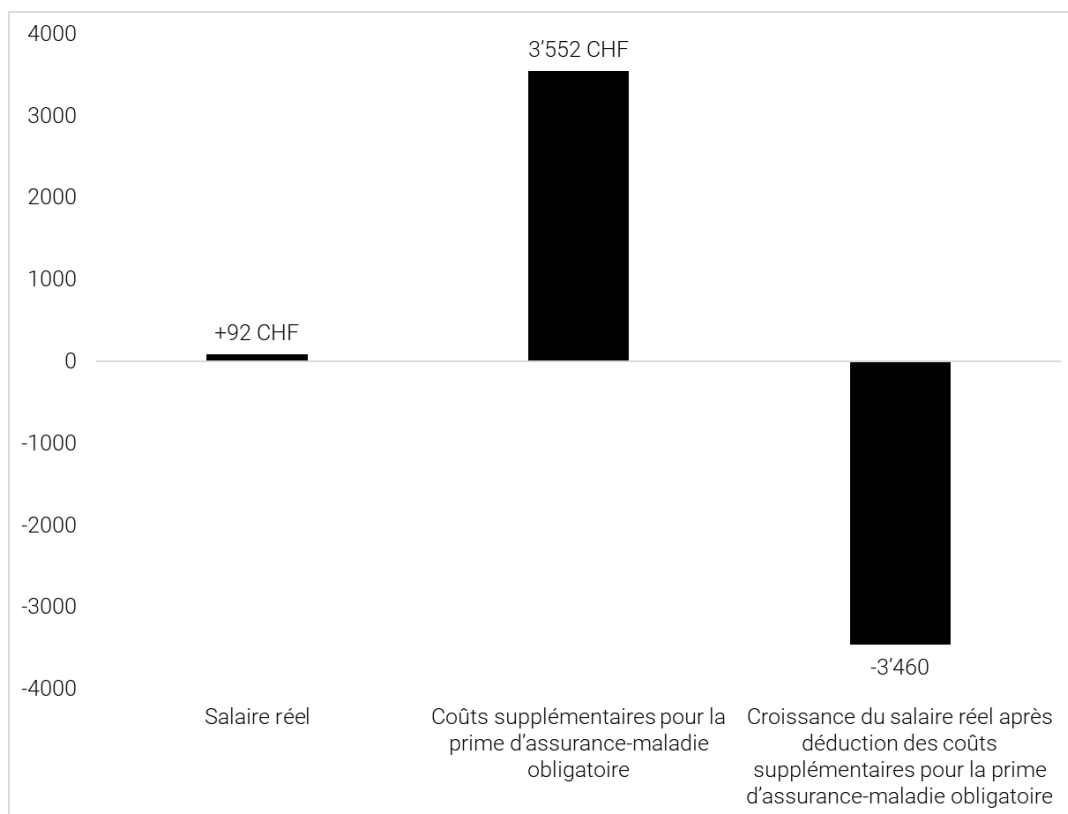
Le salaire de la famille Schmid était de 4 900 francs en 2014 et a augmenté jusqu'en 2024 pour atteindre 4 907 francs par mois. Cela correspond à l'augmentation moyenne du salaire réel. L'augmentation réelle du salaire entre 2014 et 2024 est donc de 92 francs par an.

En 2014, les primes de l'assurance-maladie obligatoire pour une famille de quatre personnes – deux adultes, deux enfants – s'élevaient à 781 francs par mois ou 9 372 francs par an. En 2024, ces coûts sont de 1 077 francs par mois ou 12 924 francs par an. Cela correspond à une augmentation des coûts de la prime d'assurance-maladie de 3 552 francs. Le niveau et l'augmentation correspondent à la moyenne suisse.

Comme le salaire réel a augmenté de 92 francs durant la même période, le revenu disponible de la famille – en tenant compte du salaire réel et des primes d'assurance-maladie – a diminué de 3 460 francs par an entre 2014 et 2024.

## Évolution du revenu en tenant compte de la croissance réelle des salaires et des coûts supplémentaires pour l'assurance-maladie obligatoire pour une famille avec un revenu de 4 900 CHF entre 2014 et 2024

Office fédéral de la statistique, Office fédéral de la santé publique, calculs de Travail.Suisse



### Exemple : familles avec un revenu de 8 000 francs suisses

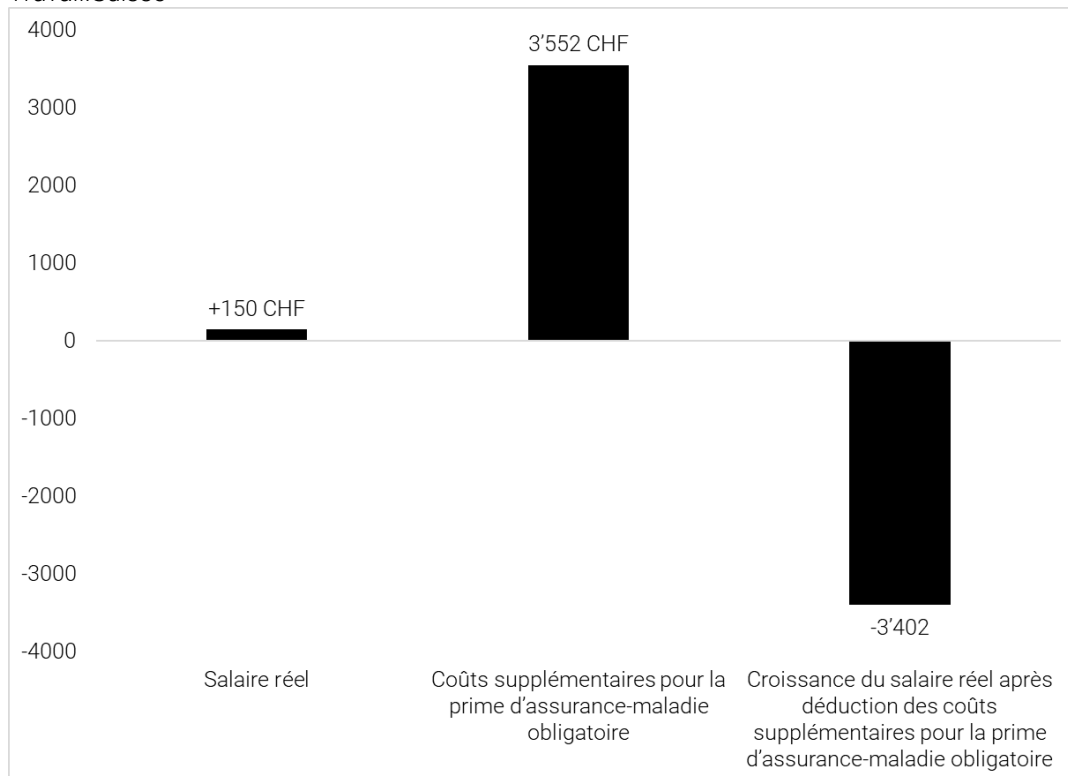
Le revenu salarial de la famille Meier était de 8 000 francs en 2014 et a augmenté jusqu'à 8 012 francs par mois en 2024. Cela correspond à l'augmentation moyenne du salaire réel. L'augmentation réelle du salaire est donc de 150 francs par an entre 2014 et 2024.

Les primes pour la caisse maladie obligatoire s'élevaient à 781 francs par mois ou 9 372 francs par an pour une famille de quatre personnes – deux adultes, deux enfants – en 2014. En 2024, ces coûts sont de 1 077 francs par mois ou 12 924 francs par an. Cela correspond à une augmentation des coûts de la prime d'assurance-maladie de 3 552 francs. Le montant et l'augmentation correspondent à la moyenne suisse.

Comme le salaire réel a augmenté de 150 francs durant la même période, le revenu disponible de la famille – en tenant compte du salaire réel et des primes d'assurance maladie – a diminué de 3 402 francs par an entre 2014 et 2024.

## Évolution du revenu en tenant compte de la croissance réelle des salaires et des coûts supplémentaires pour l'assurance-maladie obligatoire pour une famille avec un revenu de 8 000 CHF entre 2014 et 2024

Office fédéral de la statistique, Office fédéral de la santé publique, calculs de Travail.Suisse



### Exemple : personne seule avec un revenu de 4 900 francs suisses

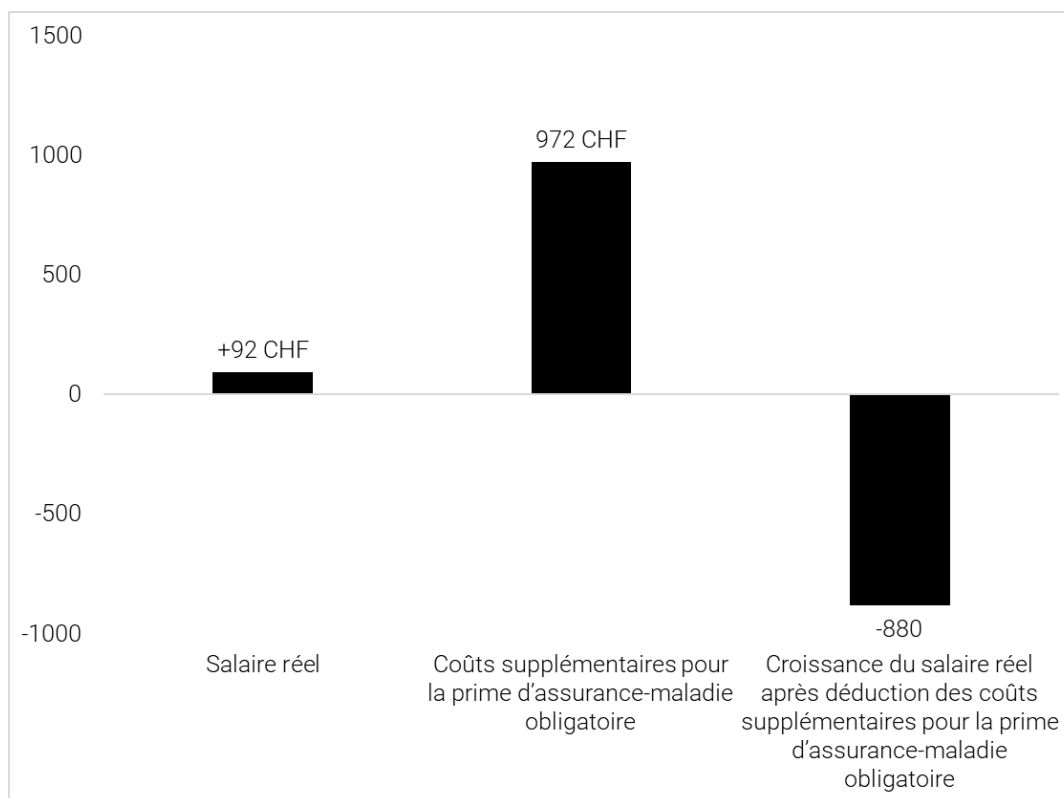
Le salaire de Daniel Müller s'élève à 4 900 francs en 2014 et augmentera jusqu'à 4 907 francs par mois en 2024. Cela correspond à l'augmentation de salaire de la moyenne suisse. Calculée sur le salaire annuel, l'augmentation réelle est de 92 francs. L'augmentation réelle des salaires correspond donc à la moyenne suisse.

En 2014, la prime de l'assurance-maladie obligatoire pour une personne seule en Suisse était en moyenne de 311 francs par mois, soit 3 732 francs par an. En 2024, ce coût sera de 392 francs, soit 4 704 francs par an. Cela correspond à une augmentation des coûts de la prime d'assurance-maladie de 972 francs par an. Le montant et l'augmentation se situent donc dans la moyenne suisse.

Comme le salaire réel a augmenté de 92 francs durant la même période, le revenu disponible – en tenant compte du salaire réel et des primes d'assurance-maladie – a diminué de 880 francs par an.

## Évolution des revenus en tenant compte de la croissance des salaires réels et des coûts supplémentaires pour l'assurance-maladie obligatoire, personne seule avec un revenu de 4900 par an entre 2014 et 2024

Office fédéral de la statistique, Office fédéral de la santé publique, calculs de Travail.Suisse



Des augmentations de salaire réelles plus élevées pour les travailleurs et travailleuses sont donc urgemment nécessaires, ne serait-ce que pour pouvoir payer les coûts de l'assurance de base obligatoire qui ont fortement augmenté.

### 3 Les entreprises n'ont-elles rien gagné ? – Productivité croissante

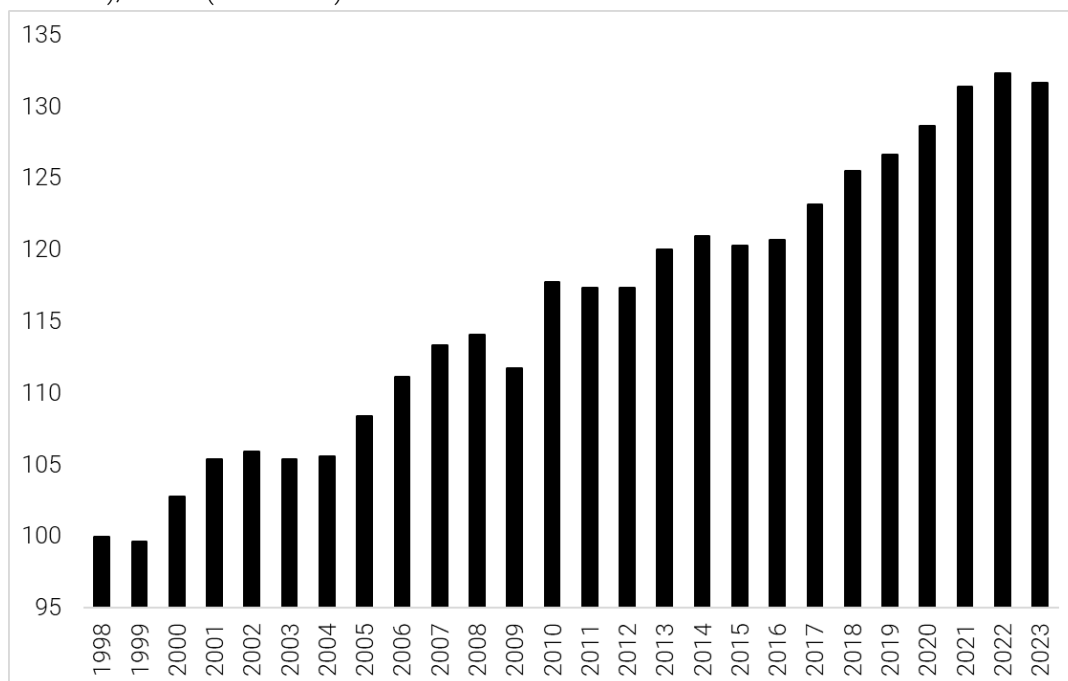
Des salaires réels plus élevés exigent, du point de vue économique, une productivité croissante ou une redistribution des bénéfices des entreprises vers les salaires. La question se pose donc de savoir si la productivité croissante de ces dernières années a permis de dégager une marge de manœuvre pour des augmentations de salaires sans redistribution.

C'est effectivement le cas. La productivité, c'est-à-dire la valeur ajoutée réelle par heure travaillée, n'a cessé d'augmenter depuis 1998, à l'exception de quelques baisses. Au cours des 25 dernières années, la croissance annuelle de la productivité a été en moyenne légèrement supérieure à 1% par an.



### Évolution de la productivité 1998-2023

Valeur ajoutée réelle (Seco) par rapport au volume de travail effectif (OFS, SVOLTA), indice (1998=100)

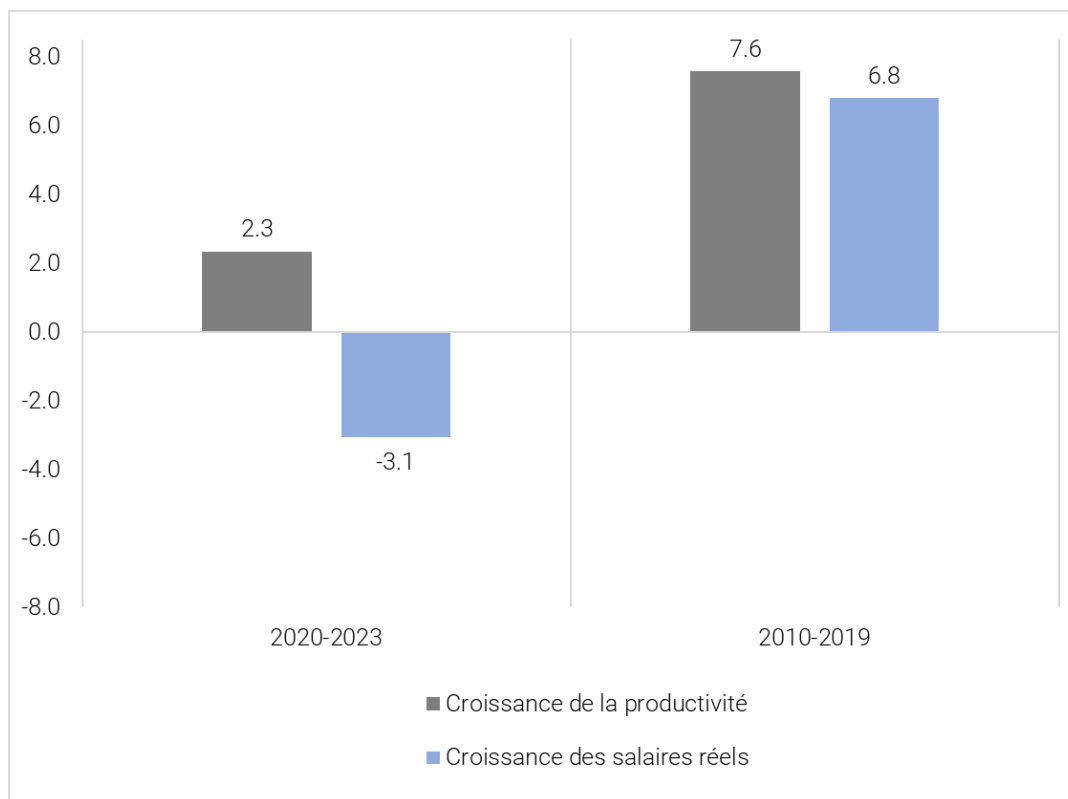


Ainsi, depuis 1998, des marges de manœuvre pour des augmentations de salaire réelles ont été créées de manière constante. Mais ont-elles été utilisées ?

Alors que les salaires réels et la productivité ont évolué en grande partie au même rythme après la crise financière, la situation est différente entre 2020 et 2023. Malgré la croissance de la productivité, les salaires réels ont nettement baissé. Cela montre que les salaires réels ont baissé malgré la marge de manœuvre dont disposent les employeurs.

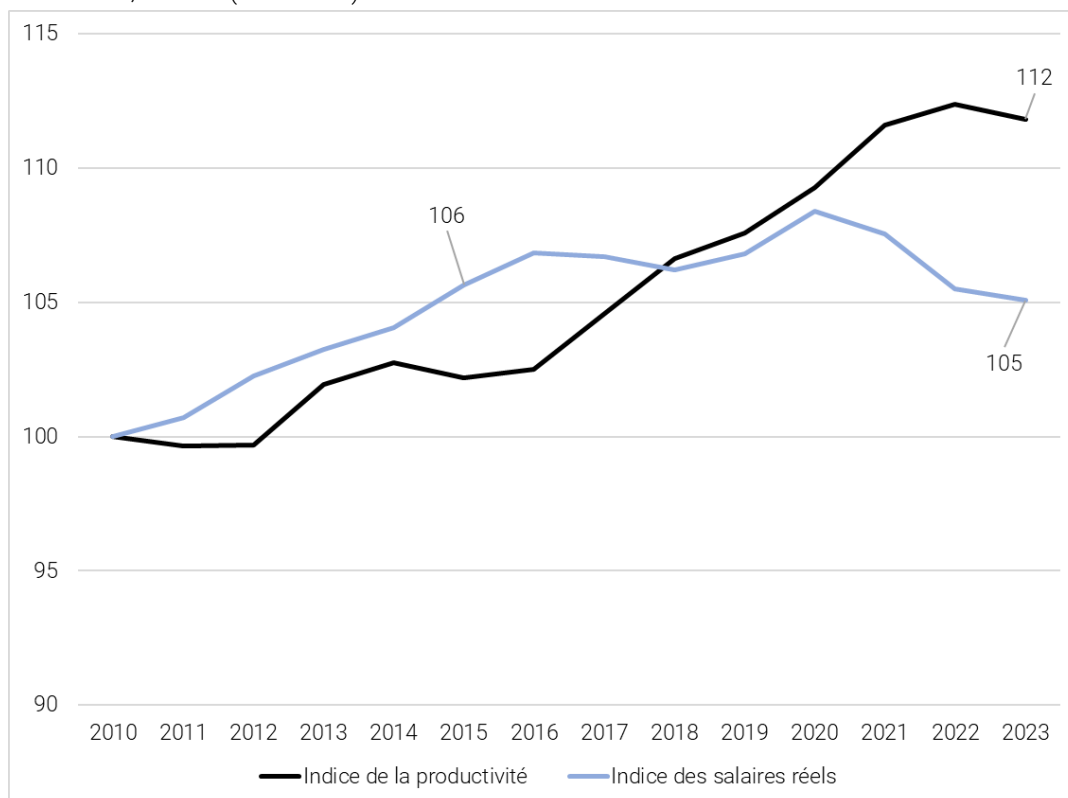
## Évolution de la productivité et des salaires réels

Valeur ajoutée réelle (Seco) par rapport au volume de travail effectif (OFS, SVOLTA), 1998-2023



## Productivité et salaires réels

Valeur ajoutée réelle (Seco) par rapport au volume de travail effectif (OFS, SVOLTA), 2010-2023, indices (2010=100)

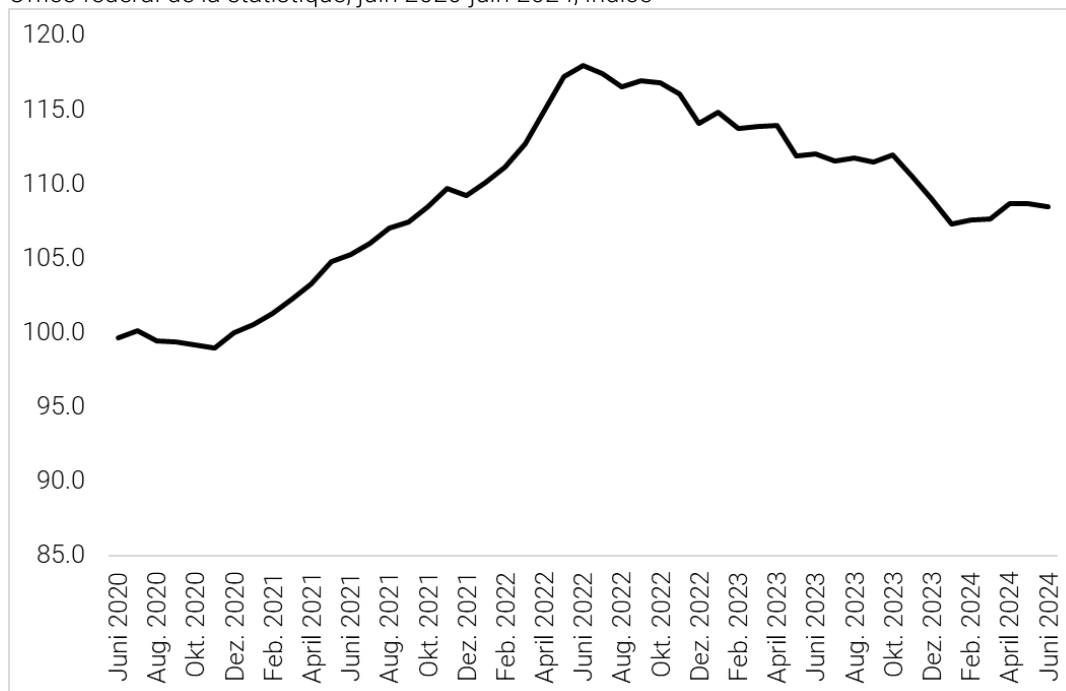


## 4 L'époque des prix en hausse est révolue pour de nombreux employeurs – mais pas pour les travailleurs et travailleuses

Mais la marge de manœuvre des employeurs augmente également pour une autre raison. Entre fin 2020 et mi-2022, les coûts de production ont nettement augmenté pour les entreprises nationales. La cause en est notamment la hausse des prix à l'importation des produits énergétiques et des biens intermédiaires, en particulier des métaux (fonte, acier, aluminium).

### Évolution des prix à l'importation

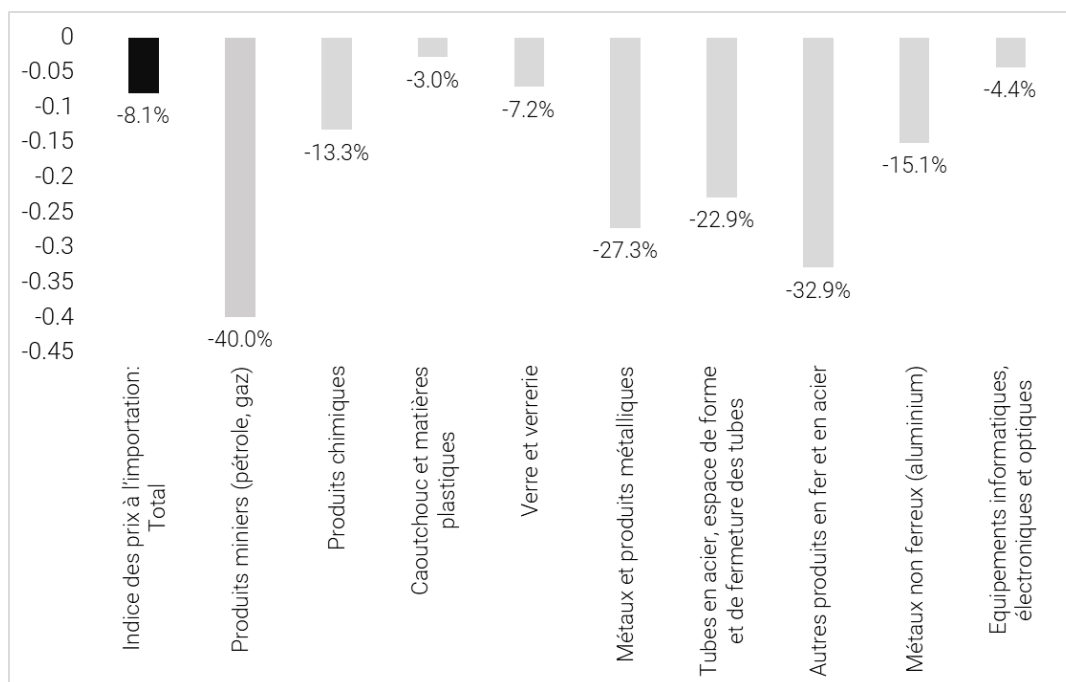
Office fédéral de la statistique, juin 2020-juin 2024, indice



Depuis juillet 2022, cette tendance s'est toutefois inversée pour de nombreuses entreprises. Les prix à l'importation des sources d'énergie (notamment le pétrole, le gaz naturel, l'essence), des produits chimiques de base, des métaux, mais aussi des ordinateurs ou des techniques de télécommunication ont nettement baissé. Rien qu'entre juin 2022 et juin 2024, les prix des biens importés ont diminué de 8%.

## Évolution des prix à l'importation – produits sélectionnés

Office fédéral de la statistique, juillet 2022-juin 2024, en %.

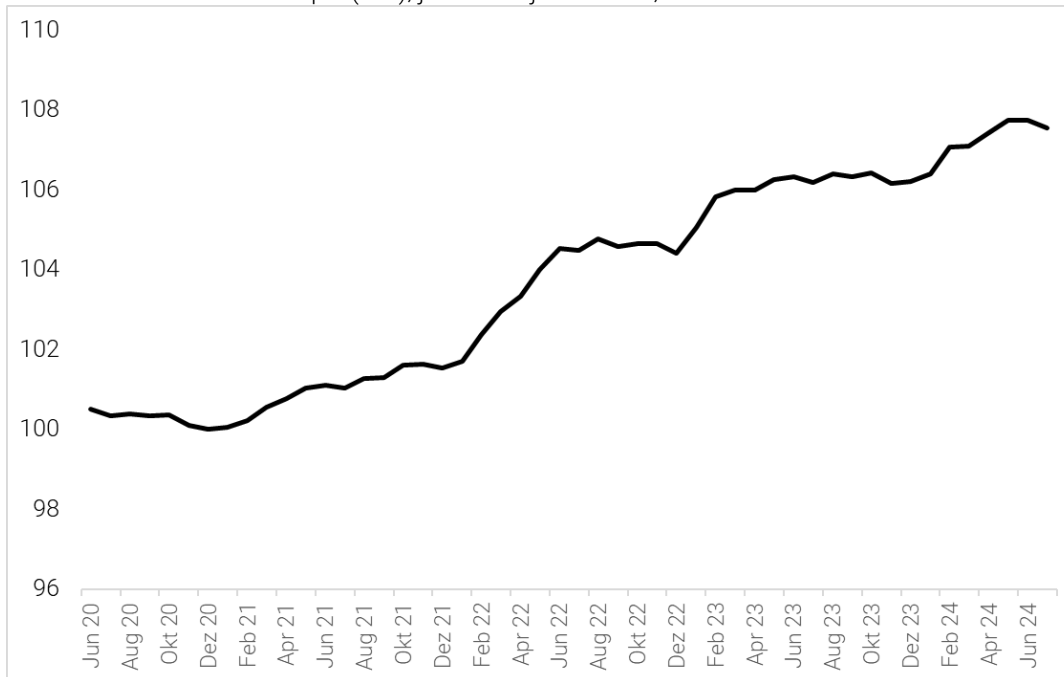


La baisse des coûts de production grâce à des prix globalement plus bas en provenance de l'étranger augmente encore la marge de manœuvre pour des augmentations de salaires dans de nombreuses entreprises. Ceci d'autant plus que les prix demandés par les producteurs suisses continuent à augmenter légèrement (+0,5%).

Alors que de nombreuses entreprises ont enregistré une baisse des coûts des biens intermédiaires et des biens d'investissement, les prix à la consommation ont continué à augmenter au cours des 24 derniers mois. La croissance des prix a par exemple été de 2,9% entre juillet 2022 et juillet 2024.

## Évolution des prix à la consommation

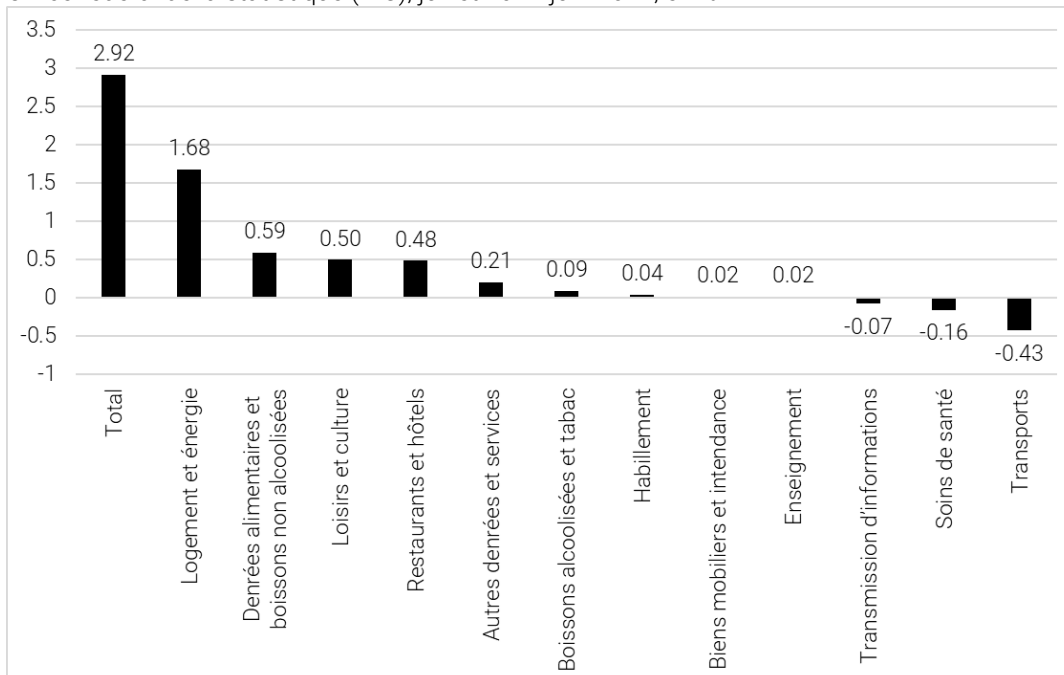
Office fédéral de la statistique (IPC), juin 2020-juillet 2024, en %.



Ce sont surtout les loyers et les charges locatives (logement et énergie) qui ont fait grimper les coûts pour les travailleurs et travailleuses. Avec 1,68 point de pourcentage, ils ont été responsables de près de 60% de la hausse des prix depuis juillet 2022.

## Évolution des prix à la consommation – Contributions à la croissance des prix

Office fédéral de la statistique (IPC), juillet 2022-juin 2024, en %.



---

Les travailleurs et travailleuses ont donc été confrontés à des coûts en constante augmentation, alors que de nombreux employeurs ont enregistré une baisse des coûts des biens nécessaires à la production. La marge de manœuvre croissante de nombreux employeurs s'oppose donc ici aussi à la marge de manœuvre plus étroite des travailleurs et travailleuses.